

Une nouvelle édition critique des *Oeuvres* de Saint-Denys Garneau

Hector de Saint-Denys Garneau, *Oeuvres en prose*, édition critique établie par Giselle Huot, Montréal, Fides, 1995, CXV et 1183 pages.

Robert Melançon

Volume 37, Number 2 (218), April 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32297ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Melançon, R. (1995). Review of [Une nouvelle édition critique des *Oeuvres* de Saint-Denys Garneau / Hector de Saint-Denys Garneau, *Oeuvres en prose*, édition critique établie par Giselle Huot, Montréal, Fides, 1995, CXV et 1183 pages.] *Liberté*, 37(2), 139–152.

ROBERT MELANÇON

UNE NOUVELLE ÉDITION CRITIQUE DES ŒUVRES DE SAINT-DENYS GARNEAU

Hector de Saint-Denys Garneau, Œuvres en prose, édition critique établie par Giselle Huot, Montréal, Fides, 1995, CXV et 1183 pages.

Voici le premier volume d'une nouvelle édition des *Œuvres* de Saint-Denys Garneau, qui en comportera trois : I : *Poésie*, II : *Œuvres en prose*, III : *Correspondance*. L'entreprise, monumentale, bénéficie de divers concours, au premier chef celui de la famille Garneau et des amis du poète. Des inédits, qui seront particulièrement importants pour le volume consacré à la correspondance, ont pu être ainsi rassemblés. Cet apport est capital. L'œuvre de Garneau se serait perdue sans la générosité intellectuelle de sa famille et sans la ténacité de ses éditeurs successifs, Robert Élie et Jean Le Moyne en 1949, 1954 et 1967¹, Jacques Brault et Benoît Lacroix en 1971². Elle sera désormais, pour l'essentiel, sauvée. Il importe de saluer

1. *Poésies complètes*, introduction de Robert Élie, Montréal, Fides, « Le Nénuphar », 1949 ; *Journal*, préface de Gilles Marcotte, Montréal, Beauchemin, 1954 ; *Lettres à ses amis*, Montréal, HMH, 1967.

2. *Œuvres*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque des lettres québécoises », 1971.

cet événement, c'en est un. Le deuxième volume paraît d'abord, pour des raisons de commodité : celle de l'éditeur, puisque le travail était plus avancé pour cette partie de l'œuvre, et celle des lecteurs, puisque le besoin d'une nouvelle édition des proses se faisait sentir avec plus d'urgence, comme le signale Giselle Huot (p. XXXI), depuis que l'édition Brault-Lacroix était épuisée, compte tenu de nombreuses rééditions récentes des poésies et du fait que les *Lettres à ses amis* rendent encore accessible la part la plus importante de la correspondance. On ne pourra certes juger cette nouvelle édition tant qu'elle ne sera pas achevée ; j'insiste donc sur le caractère provisoire des remarques qui suivent. Je souhaiterais qu'on les considère comme une contribution à une grande entreprise en cours.

L'édition de Giselle Huot affiche des ambitions scientifiques, et ce sera de ce point de vue que je la considérerai. On excusera donc la minutie des remarques qui suivent : on ne dit rien d'une édition critique si on n'en examine pas en détail l'établissement du texte, l'appareil critique et l'annotation. Cela dit, l'édition critique d'une œuvre littéraire n'a de sens que dans la mesure où elle permet de mieux goûter cette œuvre, où elle met en relief sa valeur littéraire, l'éclaire et rend plus sensible l'éminence qu'on lui reconnaît. Juger de la valeur scientifique d'une édition, c'est aussi se prononcer sur son apport d'un point de vue littéraire. De ce double point de vue, cette édition des *Œuvres en prose* appelle éloges et réserves.

D'abord parce qu'elle comporte quarante-six inédits ; la plupart ne sont certes que des devoirs de collège sans autre valeur que documentaire, mais on y compte d'importantes pages de journal (p. 657 et 691), une nouvelle (p. 723) et des notes marginales à *Monsieur des Lourdines* d'Alphonse de Châteaubriant (p. 776), ainsi qu'une lettre

à ses parents (p. 971)³, toutes d'un grand intérêt. D'autre part, les textes déjà publiés ont été revus sur les manuscrits et de nombreuses retouches de détail ont été apportées à l'édition Brault-Lacroix ; il faudrait beaucoup de naïveté pour croire en l'établissement d'un texte définitif *ne varietur* d'une œuvre aussi peu apprêtée par son auteur, mais on peut raisonnablement penser que cette nouvelle édition présente un texte établi avec plus de précision. Deux exemples suffiront : Giselle Huot nettoie une brève « Note » (p. 382) d'une conjecture superflue (Brault-Lacroix, p. 425) et les variantes sont présentées plus clairement (comparer, par exemple, « Défaut de joie, de jeu », p. 365 et Brault-Lacroix, p. 415). Enfin, l'appareil critique de Giselle Huot décrit avec plus de précision l'aspect matériel des manuscrits (papier, encres, etc.)⁴. Tout cela s'avère précieux.

Par contre, les interventions éditoriales semblent souvent lourdes, en particulier dans le *Journal* : était-il bien nécessaire de résoudre entre crochets des abréviations qui ne posent aucune difficulté de lecture (par exemple p. 296 : « Vendredi, sept[embre 19]35 »), et qui font partie du style d'un journal, marqué par la précipitation ? D'autre part, si on « corrigeait » des abréviations parfaitement claires, fallait-il ailleurs prodiguer les (*sic*) pour d'innocentes fautes d'inattention et charger l'édition d'une longue « Liste des particularités orthographiques » (p. 1043-1059) appelées dans le texte même par un signe (°) envahissant ? Il y a là, sous prétexte de « scientificité », ce qu'il faut bien appeler une insupport-

3. On se demande toutefois pourquoi elle n'a pas été réservée pour le volume de correspondance.

4. Mais ces précisions manquent parfois, par exemple p. 266, n. 168 et 169.

table cuistrerie⁵. En outre, certains aspects du texte sont modifiés sans justification : par exemple, p. 382, les titres de quatre poèmes, qui ne figurent pas dans le texte du *Journal*, sont « restitués d'après la table des matières ». L'éditeur n'a pas justifié ces interventions parce qu'il les signale au détour d'une note. À ce propos, convient-il, dans le *Journal*, de traiter les dates de certaines entrées comme des titres ? On comparera sous ce rapport la typographie des pages 182 et 266-267. Vétillies ? Des négligences de ce genre suscitent, chez un lecteur attentif, un doute sur ce qu'il lit, que l'édition critique devrait précisément lever.

De façon plus fondamentale, le plan même de cette édition appelle des réserves. Giselle Huot reprend, dans ses grandes lignes, la disposition de l'édition Brault-Lacroix, qui répartissait les proses en sections que je numérote pour plus de clarté :

- I. *Œuvres publiées par l'auteur*
- II. *Œuvres posthumes* :
 - 1. *Journal* :
 - A. *Cahiers I - VIII*
 - B. *Pages de journal*
 - 2. *Nouvelles et essais* :
 - A. *Nouvelles*
 - B. *Essais*

5. À quoi sert ce relevé des fautes de Garneau ? De quel point de vue enrichit-il notre connaissance de l'œuvre ? Veut-on démontrer que Garneau ne savait pas l'orthographe ? Ce serait à tout le moins mesquin. Nul n'est à l'abri d'un lapsus, d'une erreur de transcription, d'une faute d'inattention, de l'ignorance de quelque jolie orthographe. L'introduction de Giselle Huot elle-même pourrait être affublée de quelques (*sic*), par exemple p. XXXVI : « ... avec les hautes exigences qui le caractérise (*sic*)... ».

3. *Juvenilia* :
 - A. *Devoirs de collège*
 - B. *Notes de lectures*
4. *Varia*

La répartition adoptée par Giselle Huot est la suivante (je numérote à nouveau pour plus de clarté) :

- I. *Œuvres publiées par de Saint-Denys Garneau*
- II. *Œuvres posthumes*
 1. *Journal* (selon la succession des cahiers, en insérant à leur date les « pages de journal »)
 2. *Essais*
 3. *Contes et nouvelles*
 4. *Notes de lecture*
 5. *Travaux de collège*
 6. *Varia*

L'intégration à leur date des « pages de journal » que l'édition Brault-Lacroix distinguait par une attention exclusive au support matériel des manuscrits est certes heureuse en ce qu'elle accroît la lisibilité autant que la fidélité au texte. Un exemple : p. 249, des notes sur François Mauriac se lisent désormais à la suite d'une entrée de journal du « Cahier IV » qu'elles continuent manifestement. Garneau, s'il n'avait pas son cahier à portée de la main, rédigeait son journal sur des feuillets qu'aucune raison n'incite à considérer à part. Mais cette intégration n'est pas systématique et l'édition manque parfois de cohérence : par exemple, une note sur Charles du Bos dans la section « *Varia* » (p. 801) constitue la suite manifeste d'une entrée du même « Cahier IV » (p. 280)⁶. Les

6. De ce point de vue, la note 184 de la p. 686 signale un comble d'incohérence : l'éditeur relève que « la dernière ligne du texte raturé

fragments relégués dans la section « Varia » pourraient sans doute presque tous prendre place dans le *Journal* : la cohérence de l'édition y gagnerait autant que la fidélité à l'écriture de Garneau.

Cette fidélité est mise à mal, dans le *Journal*, par d'étranges déplacements : dans l'édition de Giselle Huot, les pages 269-281 correspondent, dans le désordre, aux pages 65-67, 76, 68-69, 72-80 (les p. 70-71 ne portent aucun texte) du « Cahier IV » ; les pages 359-383, toujours dans le désordre, aux pages 24, 29-31, 25-29, 31-48, 65-78, 48-49, 62-65, 50-61 et 79 du « Cahier V » ; enfin, les pages 389-417 aux pages 107-108, 114, 126-153, 162-163, 109-112, 115, 113, 116-124, 130, 154-161 du même « Cahier V⁷ ». Ces permutations constituent des interventions massives dans le texte du *Journal*, dont elles altèrent le rythme. Indiquer dans les notes ces déplacements, avec trop peu de précision toutefois pour qu'on puisse y remédier et sans en expliquer clairement les motifs, ce n'est pas les rendre plus acceptables ni plus scientifiques. Pas plus que l'exclusion des poèmes et des lettres transcrits (ou rédigés d'abord, ce n'est pas toujours clair) dans son *Journal* par Saint-Denys Garneau⁸. Ces poèmes et ces lettres font partie du *Journal* et un simple titre témoin ne peut en tenir lieu, d'autant qu'il faudra, si on se reporte au poème ou à la lettre auquel ce témoin renvoie, reconstituer

(p. 483) est la première du présent texte (p. 686) ». La conclusion s'impose : pourquoi séparer ces deux fragments de la même entrée par plus de 200 pages ?

7. Jacques Brault et Benoît Lacroix adoptent le même parti : voir p. 354-359, p. 410-427 et p. 430-452 de l'édition des *Œuvres*.

8. On m'excusera de renvoyer sur cette question à un article dans lequel j'ai plaidé pour la fidélité au texte du *Journal* et proposé deux brefs échantillons de transcriptions établis sur la base de l'édition Brault-Lacroix : « Journal, atelier, recueil », *Voix et images*, 58, automne 1994, p. 26-40.

laborieusement à l'aide des variantes le texte tel qu'il devrait figurer dans le *Journal* et qui diffère le plus souvent du poème repris dans *Regards et jeux dans l'espace* ou de la lettre envoyée à tel ou tel correspondant. Ce système de renvois tombe souvent dans l'arbitraire en vertu même des principes qu'il se donne, comme le montre le traitement d'une entrée intitulée « Notes poétiques » (p. 352) : un poème de quatre vers intitulé « La flûte » est reproduit, puis une note de quatre lignes de prose qui décrit le feuillage agité par le vent, puis une image notée en une ligne ; ces « Notes » sont suivies d'un renvoi à un poème intitulé « Ma maison », non reproduit, qu'on lira dans le volume I⁹. On se demande d'abord pourquoi le poème intitulé « La flûte » n'a pas été reporté dans le volume des *Poésies*, conformément aux principes de l'édition ; il y a là, à tout le moins, une incohérence. D'autre part, le renvoi du poème intitulé « Ma maison » est trompeur à un double titre : la typographie le pourvoit d'un titre équivalent à celui des « Notes poétiques », à la suite desquelles il semble former une entrée détachée ; il fait pourtant partie de ces « Notes » et devrait se trouver entre les deux brefs textes en prose plutôt qu'après. C'est là un déplacement arbitraire et, même s'il est signalé en note, il n'est pas pour autant justifié. Ces observations paraîtront sans doute fastidieuses, mais elles portent à conséquence : le caractère scientifique d'une édition critique tient à un respect sans compromis du texte dans la mise en œuvre cohérente du protocole d'édition adopté. Même s'il était rigoureusement appliqué, ce qui n'est manifestement pas le cas dans l'exemple que je viens d'évoquer, ce protocole resterait toutefois indéfendable, tant du point de vue de la fidélité que de la lisibilité. Il

9. On peut en trouver le texte, en attendant la parution de ce volume, dans l'édition Brault-Lacroix, p. 153.

a pour conséquence que le *Journal* se trouve fragmenté, dispersé, au nom d'une division scolaire rigide des genres que la dynamique de l'œuvre de Garneau ignore, ou plutôt qu'elle tend à brouiller et à surmonter. Ce parti pouvait se justifier dans l'édition Brault-Lacroix en 1971, alors qu'il s'agissait peut-être de sauver les manuscrits de la destruction en les reproduisant de la façon la plus commode et en les classant en catégories familières ; cette édition prenait en même temps la valeur d'un premier inventaire des textes de Garneau. Vingt-cinq ans plus tard, ce parti éditorial n'a plus le même sens et on peut regretter que l'édition de Giselle Huot ne soit, sur ce point, qu'une timide reprise de l'édition Brault-Lacroix. Il ne répond pas aux « deux critères qui prévalent infailliblement en édition critique : la fidélité au texte et sa lisibilité », selon l'excellente formule de Giselle Huot (p. LXIX). Le texte du *Journal* ainsi démembré n'est ni fidèle ni aisément lisible.

D'un point de vue littéraire, et aussi d'un point de vue scientifique, la suppression de la section « Juvenilia », délimitée par Jacques Brault et Benoît Lacroix, paraît encore plus regrettable. Elle permettait une distinction fondamentale entre l'œuvre de Saint-Denys Garneau et divers écrits d'enfance ou d'adolescence qui ne peuvent y trouver place. L'éditeur de Garneau n'a certes pas le choix : il doit impérativement publier tous les textes qu'il peut retrouver, quels qu'ils soient. Le jugement qu'on portera sur la valeur de telle ou telle page dans l'avenir pourra différer du nôtre, et nul ne peut s'arroger le droit de censurer ce que livrent les manuscrits. Faut-il pour autant tout égaliser ? Le jugement porté par Robert Élie dans l'« Introduction » aux *Poésies complètes* en 1949 nous impose à tout le moins de nous interroger sur le statut de ce que nous lisons dans le « fonds Garneau » : « Saint-Denys Garneau a écrit son œuvre, du moins ce qui mérite

*d'y prendre place, en trois ans, de 1935 à 1938*¹⁰ ». Prétendre ignorer cette question, c'est y répondre en négligeant délibérément ce qui distingue la littérature du tout-venant textuel. Tant de travaux de théorie et de critique littéraire ne compteraient plus pour rien dès lors qu'il s'agit d'édition ? Dans le souci de distinguer l'œuvre des documents qui l'entourent, il y a un tout autre enjeu qu'une réaction subjective de goût : la prise en compte d'un savoir sur la littérature. L'éditeur qui ne distingue pas entre, disons, « Le mauvais pauvre... » (p. 623), indéniablement une des grandes pages de Garneau, et un devoir de grec ou de latin de l'élève du père Cousineau au collège Sainte-Marie, aplatit l'œuvre qu'il réduit au statut de vague document autobiographique. De même, celui qui soutiendrait que « Le dinosaure », une composition d'enfant, est un poème de Saint-Denys Garneau au même titre qu'« Accompagnement » ou « Monde irrémédiablement désert » avouerait qu'il n'entend rien à la poésie. L'éditeur de Garneau a une double tâche : publier tout ce qu'il peut retrouver, parce que tout a une valeur au moins à titre de document ; d'autre part, distinguer dans ce fatras ce qui constitue l'œuvre proprement dite de Garneau, ces pages d'une intensité sans égale, qui font de lui l'écrivain capital de la littérature québécoise. Les écrits d'adolescence et divers documents gagneraient à être regroupés dans une section à part et imprimés dans un caractère plus petit qui soulignerait qu'ils n'ont pas le même statut que l'œuvre proprement dite. Je ne prétends pas que cette distinction soit aisée, ni qu'elle restera stable en ses moindres détails dans l'avenir¹¹, ni même

10. Cité par Giselle Huot, p. XXVIII, n. 31. Je souligne.

11. Notre jugement a déjà changé par rapport à celui de Robert Élie et de Jean Le Moyne sur ce qu'il convient de retenir de l'œuvre de

que tous les lecteurs de Garneau pourraient aujourd'hui s'accorder en tout point sur ce qui constitue l'œuvre proprement dite ; mais elle reste indispensable. À moins que l'éditeur ne réduise son rôle à celui d'un copiste, il doit risquer de choisir. Jacques Brault et Benoît Lacroix avaient couru le risque, avec prudence et tact, de distinguer les « Juvenilia » des textes de la maturité qui appartiennent seuls à l'écrivain Saint-Denys Garneau. Sous ce rapport, l'édition de Giselle Huot, qui imprime tout sans distinction, marque un net recul. Plutôt que d'éliminer la catégorie des « Juvenilia », il aurait fallu l'étendre aux textes publiés par Garneau lui-même : des publications d'adolescents comme la *Revue scientifique et artistique*, les *Cahiers canadiens*¹², *Nous — Souvenirs — Rhétorique* 1932-1933 ont-elles le même statut et la même portée que *La Relève*, puis *La Nouvelle Relève*, qui attireront la collaboration de Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Bergson ? Une édition critique n'exclut pas, et pour cause, le jugement critique ; son appareil scientifique — indication des sources, relevé des variantes, notes philologiques — a précisément pour objet de permettre au lecteur de contrôler les décisions de l'éditeur. La prudence s'impose

Garneau. Il suffit de parcourir leur édition du *Journal* (1954) pour s'en convaincre. Mais il est évident que si Élie et Le Moyne s'étaient bornés à réimprimer sans tri les manuscrits dont ils disposaient, nul n'aurait rien su de la grandeur de l'écrivain qu'ils ont révélé. En ne livrant pas en vrac tous les textes, ils ont sauvé l'œuvre.

12. Voir la « Présentation » de ces cahiers par Claude Hurtubise, citée par Giselle Huot, p. XXXVIII : « L'automne dernier, le révérend Père Doncoeur me disait un jour que j'étais allé le voir à sa chambre au collège Sainte-Marie, combien il approuve les initiatives telles que la publication d'une revue de jeunes, initiatives qui permettent aux étudiants de se perfectionner dans l'art d'écrire et les obligent à coordonner dans leur esprit les connaissances acquises. C'est là tout le but des *Cahiers canadiens* : Rendre possible la publication des travaux de jeunes étudiants que se soit en science, en littérature ou en art. »

en ces matières, mais l'abstention se révèle impossible. L'éditeur *décide toujours* du statut des textes qu'il reproduit : s'il choisit de ne pas distinguer entre eux, il leur confère automatiquement à tous le même statut.

Les notes de cette édition, comme son appareil critique, appellent des éloges et des réserves. Leur apport documentaire est considérable et bien des obscurités s'en trouvent éclairées. Il faut savoir gré à Giselle Huot d'avoir intégré ce que nous ont appris les nombreux travaux parus depuis l'édition Brault-Lacroix et, par des recherches personnelles patientes, d'avoir apporté plusieurs éléments nouveaux. De ce point de vue, son édition marque un pas dans la connaissance de l'œuvre de Garneau, et on devra désormais s'y référer.

Cela ne doit pas empêcher de dire que ces notes cèdent à la prolixité et qu'elles franchissent plus d'une fois la frontière entre la rigueur philologique et l'abus d'interprétation. Pour la prolixité, on se reportera, par exemple, à la note 112 de la page 512 ou aux notes des pages 591-599 : fallait-il alourdir l'édition de tant de citations, transcrire le résumé d'une communication à un colloque, écraser le texte de Garneau sous sa mise en situation ? L'éditeur d'une œuvre a un devoir de sobriété ; il doit se mettre au service des textes qu'il publie et s'effacer modestement chaque fois qu'il le peut. Certaines observations, justifiées dans une étude de l'œuvre, n'ont aucune place dans une édition. Quant au passage de l'éclaircissement de l'œuvre à des abus d'interprétation, on en trouvera un exemple particulièrement contestable aux pages LVI-LVII de l'introduction et à la note 425 de la page 744 : il serait peut-être légitime de tenter de montrer dans un article que la nouvelle intitulée « Un vent aigre » est autobiographique et que les personnages de Louis Bertrand et de Jean Simon dissimulent respectivement André Laurendeau et Saint-Denys Garneau lui-

même, mais l'insistance avec laquelle une interprétation aussi naïve¹³ est soutenue dans une édition paraît pour le moins déplacée. L'édition introduit ici entre le texte et son lecteur un écran opaque de gloses.

Il serait souhaitable, par ailleurs, que les notes soient reportées à la fin de l'ouvrage : leur abondance déséquilibre la mise en pages. Il n'y a pas là non plus que l'expression de préférences subjectives en matière de typographie : les pratiques les plus actuelles de l'édition critique l'imposent au nom du respect de l'œuvre, qui est la règle cardinale¹⁴. Ce report s'imposera en particulier lors de l'édition des poésies : la fidélité au texte impose que l'éditeur respecte l'existence typographique que l'auteur a donnée à ses poèmes. L'admirable disposition des poèmes sur la page dans l'édition originale de *Regards et jeux dans l'espace* fait partie de « l'équilibre impondérable » qu'a voulu Saint-Denys Garneau¹⁵.

13. P. LVIII : « Si l'on examine la photo de Saint-Denys Garneau avec barbe et béret, on y peut parfaitement reconnaître cet autoportrait. »

14. Cette exigence de respect du texte a conduit certains éditeurs non seulement à reporter l'appareil critique et scientifique en fin de volume mais à éliminer du texte même tout appel de note ; dans les notes ainsi regroupées, le lecteur est renvoyé aux pages et, si nécessaire, aux lignes pertinentes du texte ; voir, par exemple, *Œuvres poétiques* de Du Bellay, édition critique établie, présentée et annotée avec variantes par Daniel Aris et Françoise Joukovsky, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1993.

15. Quelques grandes éditions critiques récentes, par un souci accru de fidélité aussi bien que de lisibilité, se sont ainsi imposé de reproduire au plus près la mise en pages originale des textes. On se reportera, pour un exemple particulièrement probant, à l'édition des *Œuvres complètes* de Ronsard par Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1993 et 1994. Les éditions Honoré Champion, dans la « Bibliothèque de la Renaissance », imposent désormais aux éditeurs l'obligation de s'approcher autant que possible de la disposition typographique de l'original.

Paradoxalement, l'annotation de Giselle Huot, en général prolixe, reste lacunaire par endroits. Par exemple, le mystérieux titre « Shanghai » (p. 284) appellerait une explication¹⁶ et, si aucune n'a été trouvée, il faudrait dire en note que son sens n'a pas été éclairci. Une édition critique doit signaler les passages qui restent obscurs au point d'arrêter la lecture autant qu'éclairer sobrement ceux qui peuvent l'être. Certaines précisions ne sont pas fournies là où elles auraient dû l'être : par exemple, l'explication du chiffre 13 porté sur les devoirs du collégien Garneau en 1932-1933 ne figure qu'à la note 179 de la page 827 alors qu'elle aurait dû apparaître dès la note 41 de la page 812 et être rappelée à la note 50 de la page 814.

Aucun travail de ce genre ne peut prétendre à la perfection, c'est l'évidence. Mais ces observations, qui ne veulent nullement laisser entendre que l'édition de Giselle Huot est sans valeur, ne sont ni triviales ni tatillonnes. Une édition critique doit tendre à la plus grande précision possible, et ce volume des *Œuvres en prose* de Saint-Denys Garneau devra faire l'objet d'une minutieuse révision avant tout nouveau tirage¹⁷. En dépit de

16. Pourrait-il s'agir du nom d'un restaurant ou d'un café ? Cela devrait pouvoir se vérifier dans un annuaire téléphonique de l'époque.

17. On ne peut passer sous silence sa présentation matérielle désastreuse. La reliure, qui est laide — je reconnais volontiers que ce jugement répond à des préférences personnelles : on aime ou non le style *Holiday Inn* —, ne tiendra vraisemblablement pas longtemps : après quelques semaines de manipulations sans brutalité, son dos se fendille déjà. L'ouvrage, imprimé sur papier trop épais, est lourd, malaisé à tenir, d'un format incommode. Rien n'indique qu'il s'agit de papier sans acide, ce qui est inacceptable pour un ouvrage de ce type destiné, entre autres usages, à la conservation en bibliothèque. Les pages ne sont pas cousues mais simplement collées, ce qui est également inacceptable pour un ouvrage de ce type. Sur ces questions de qualité du papier,

son apport considérable, il n'offre pas toutes les garanties qu'on est en droit d'attendre d'une édition critique, ni par l'établissement du texte ni par l'annotation. Il ne remplace pas encore vraiment l'édition des *Œuvres* par Jacques Brault et Benoît Lacroix.

de qualité et de durabilité de la reliure, on se reportera aux volumes de la belle collection « The Library of America » publiée par « The Literary Classics of the United States » et diffusée par Viking : le soin apporté à la fabrication matérielle n'a rien à voir avec la passion bibliophilique ou le goût du livre de luxe. Et surtout, la typographie contrevient aux règles les plus élémentaires. Je m'en tiendrai à un seul exemple : à plusieurs reprises le titre se trouve au bas d'une page et le texte commence à la page suivante, souvent même au verso : p. 41, 48, 61, 90, 96, 100, 108, 118, 215, 220, 253, 300, 310, 313, 457, 469, 478, 480, 493, 512, 522, 591, 633, 829. On dirait un travail d'amateur, décidément indigne d'une maison comme Fides. Giselle Huot n'est sans doute pas responsable de ce monstre typographique, qui dessert terriblement son travail. Sur ce point, il importe d'ajouter que les ressources typographiques mises à sa disposition semblent se réduire à celles d'un traitement de texte rudimentaire et qu'elles restent tout à fait insuffisantes pour une édition de cette complexité. Il faut espérer que Fides produira un travail plus soigné lors de la publication des deux autres volumes et que les horreurs de celui-ci seront corrigées lors d'un prochain tirage.